

le Centre médical régional de Laval (Québec);

le Centre d'accueil régional de Ste-Anne-des-Plaines (Québec);

l'Institution de Matsqui à Abbotsford (Colombie-Britannique), pour la réadaptation des toxicomanes;

le Centre médical régional d'Abbotsford (Colombie-Britannique);

la prison Mountain, situé près d'Agassiz (Colombie-Britannique), pour la réadaptation des récidivistes mâles âgés;

la Prison des femmes de Kingston (Ontario);

le Centre médical régional de Kingston (Ontario);

le Centre d'accueil régional de Kingston (Ontario);

et les centres de correction communautaires suivants:

le Centre Parr Town, à St-Jean (Nouveau-Brunswick);

le Centre Carleton, à Halifax (Nouvelle-Écosse);

le Centre St-Hubert, à Montréal (Québec);

le Centre Portsmouth, à Kingston (Ontario);

le Centre Montgomery, à Toronto (Ontario);

le Centre Osborne, à Winnipeg (Manitoba);

le Centre Oskana, à Regina (Saskatchewan);

le Centre Grierson, à Edmonton (Alberta);

le Centre Scarboro, à Calgary (Alberta);

le Centre West Georgia, à Vancouver (Colombie-Britannique);

le Centre Burrard, à Vancouver (Colombie-Britannique);

Certains détenus condamnés à des peines d'emprisonnement à Terre-Neuve sont confiés à des centres de juridiction provinciale à St. John, en vertu des dispositions de l'article 14 de la Loi sur les pénitenciers.